

ADMINISTRATION COMMUNALE
DALHEIM



Dalheim, le 30 juin 2026

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation **de la part de Monsieur Claude Steichen pour l'élagage d'arbres le long du cours d'eau « Grondbaach » à Filsdorf.**

La commune de Dalheim a été informée par mail en date du 26 juin 2026.

Fait à Dalheim, le 30 juin 2026.


La secrétaire communale f.f.
Tamara MANGERICH


Le bourgmestre
Romain KILL